

Dimanche dernier a été célébré, au chef-lieu de la commune de Vausseroux, une double cérémonie dont la solennité laissera dans les souvenirs de tous les assistants de bien profondes traces. Il s'agissait de la bénédiction, par Monseigneur l'évêque de Poitiers, de la première pierre d'une nouvelle église, et de la pose, par M. le Préfet des Deux-Sèvres, de celle d'un pont construit sur la petite Vosne, à la jonction des chemins de grande communication n° 20 et 21. La simultanéité de ces deux cérémonies religieuses et civiles, présidées, l'une par le digne prélat de ce diocèse; l'autre par le premier magistrat du département, a contribué à les rendre toutes deux plus imposantes. Dans cet heureux concours de ces hauts fonctionnaires, les populations ont pu apprécier les bons et salutaires effets de l'alliance intime des divers pouvoirs publics chargés de veiller à la satisfaction des besoins du pays, aussi bien sous le rapport religieux qu'au point de vue des intérêts matériels. M. Joseph Guérineau-Guérinière, maire de Vausseroux, membre du conseil général des Deux-Sèvres, l'habile ordonnateur de cette double fête, doit se féliciter d'avoir conçu et réalisé l'excellente idée de choisir la même date pour sa célébration.

A aucune époque de l'histoire administrative des Deux-Sèvres, il ne nous a été donné de signaler un événement d'une plus haute portée au point de vue de l'influence qu'il est appelé à exercer dans les contrées du nord du département. Vausseroux est un bourg situé sur la limite du Bocage, non loin de cette partie de l'ancienne Vendée, si longtemps agitée naguère par les tristes événements de la guerre civile. C'est dans ce village presque inconnu, que nous avons assisté à une de ces fêtes destinées, sous tous les rapports, à faire époque dans les annales de notre province.

Dès le dimanche matin une foule nombreuse stationnait aux abords du château du Theuil, résidence de M. Guérinière, où étaient arrivés la veille: Monseigneur Guillon, évêque de Poitiers; et M. de Saint-Georges, préfet du département; ce dernier était accompagné de M. Potier, secrétaire-général de la préfecture, et d'un grand nombre de hauts fonctionnaires du département; Monseigneur l'évêque était assisté de MM. Samoyault, vicaire-général, Taury, curé de Notre-Dame de Niort, et vicaire-général, et Cochard, curé de Saint-Laurent de Parthenay, archiprêtre de l'arrondissement; M. de Vielbanc, membre du conseil général des Deux-Sèvres, représentant le canton de Thouars, s'était joint à ces Messieurs. Pendant toute la matinée, de nombreux invités de Melle, de Parthenay, de Saint-Maixent, et des communes voisines, vinrent se joindre aux personnes déjà arrivées. C'étaient MM. Delâtre, sous-préfet de Melle, Leboiteux-Grusardière, maire de Vastes, membre du conseil général pour le canton de Menigoute, Audebert, maire de Parthenay, Turquand-d'Auzay, maire du Tallud, Bordier, juge de paix de Saint-Maixent, Tartenson, receveur particulier des finances de Parthenay, et un grand nombre de personnes notables de cet arrondissement.

A neuf heures, quatre brigades de gendarmerie, commandées par le lieutenant Morand, vinrent se ranger en face du perron du château, sur la même ligne que la garde nationale de Vausseroux. Quelques instants après, les paroisses de Vausseroux, de Vautebis, de Saint-Martin du Fouilloux, de Beaulieu et Soutiers, précédées de leurs croix et de leurs bannières, vinrent processionnellement au-devant de Monseigneur l'évêque. A dix heures, précises, après les réceptions, par M. le préfet, des diverses personnes qui composaient le cortège, on se mit en marche pour le chef-lieu de la commune. En tête se trouvait le clergé suivi d'une foule immense, rangée sur deux lignes. Monseigneur l'évêque venait ensuite précédé de

ses vicaires généraux et de nombreux ecclésiastiques. Derrière le cortège religieux, et entre deux colonnes formées par la gendarmerie et la garde nationale, marchait M. le préfet, ayant à sa droite M. Guérinière, maire de Vausseroux; et le capitaine de la garde nationale; à sa gauche: M. Potier, conseiller de préfecture, et M. le lieutenant de gendarmerie. Il était suivi de tous les honorables assistants qui étaient venus prendre part à cette cérémonie.

La marche de ce cortège, à travers l'immense prairie qui sépare, par une belle vallée, le château du village, dans un parcours d'environ un kil. produisit un merveilleux effet. Les chants religieux entremêlés de roulements de tambour, du bruit des cloches, des décharges de mousqueterie, le pieux recueillement de la foule, la beauté du site, quelques rayons de soleil so reflétant sur les bannières à travers les feuillages à demi dévastés des chênes séculaires, donnaient à ce spectacle un caractère véritablement solennel.

En sortant de la prairie, le cortège arriva sur la place où s'élèvent, comme par enchantement, les constructions nouvelles. Que l'on se figure un espace autrefois encombré de murs de clôtures, occupé par des jardins, formant des terrains inégaux, plantés d'arbres touffus, de haies vives, maintenant libre, presque nivelé, et formant un immense carrefour sur lequel viendra s'opérer la triple jonction des chemins de grande communication n° 20, de Saint-Maixent à Thenezay, n° 21, de Lusignan à Parthenay; n° 9 ter, de Poitiers à Fontenay. C'est sur cette place, en regard de l'arrivée des trois chemins, sur le sommet du plateau, à quelques pas du pont sur lequel on traversera la petite Vosne, au milieu des diverses habitations du bourg, que M. Guérinière fait construire, sur une même ligne, les trois édifices communaux, l'église, le presbytère et la maison d'école. L'église occupe le milieu de cette ligne, et de chaque côté elle a en saillie les deux autres bâtiments. Ces derniers, complètement semblables à l'extérieur, sont presque achevés. Ils sont d'une gracieuse architecture, et se composent l'un et l'autre d'un pavillon central flanqué de deux autres pavillons n'ayant qu'un rez-de-chaussée. L'église sera d'architecture gothique du 14<sup>e</sup> siècle, avec flèche et clochetons. On ne peut que féliciter M. Guérinière du plan d'ensemble qu'il a adopté. Il y a dans cette combinaison non-seulement la possibilité d'embellissement actuel pour le bourg de Vausseroux, mais encore elle offre des conditions de salubrité et surtout les éléments dans l'avenir.

Sur cette place un feu de joie avait été dressé, et Monseigneur Guillon et M. le préfet, sur l'invitation de M. le maire, voulurent bien l'allumer, au milieu des acclamations mille fois répétées de *vive Roi! vive Monseigneur! vive M. le Préfet!*

Dans l'emplacement de la nouvelle église, dont les fondations commencent à s'élever de terre, et dans la partie destinée au sanctuaire, on avait dressé une chapelle formée de tentures et de feuillage au-dessous de laquelle se trouvait un autel. A droite, le fauteuil de Monseigneur l'évêque, à gauche celui de M. le Préfet. La gendarmerie et la garde nationale furent rangées autour de l'autel, et sur toute la ligne formée des fondations. Autour d'elle se trouvait une foule innombrable accourue de toutes les contrées voisines pour assister à cette fête. Cette affluence de curieux échelonnés de tous côtés, et assistant avec le plus grand recueillement aux premières cérémonies, produisit un magnifique coup d'œil. Un grand nombre de dames occupaient l'enceinte réservée, de manière à laisser complètement libre toute la nef de l'église. — Lorsque le cortège eut été installé, et

que Monseigneur l'évêque eut pris place au fauteuil qui lui était destiné, M. le Maire s'avança vers lui, et, au milieu d'un profond silence, il lui adressa ces paroles:

« Monseigneur,

« En venant bénir la première pierre de notre église, votre grandeur nous a donné un bien précieux témoignage de sa haute sollicitude pour les nombreuses populations agricoles de son diocèse. L'humble village, aussi bien que les grandes cités, a toujours participé aux bienfaits de vos pieuses bénédictions.

« Qu'il me soit permis, Monseigneur, d'exprimer à votre grandeur les sentiments de notre bien sincère reconnaissance.

« Lorsque ce monument dont vous daignez bénir les fondations, sera terminé, et que les habitants de cette commune viendront y assister au service divin, ils se rappelleront avec joie, non-seulement la solennité de cette cérémonie à laquelle a bien voulu s'associer le premier magistrat de notre département; mais encore le nom du digne prélat, dont les prières ont protégé l'avenir de nos constructions.

« A une époque, monseigneur, où la religion est si intimement liée aux destinées des peuples, aux progrès de la civilisation, aux espérances des libertés publiques, sagement appliquées. Il y a nécessité pour tout le monde d'apporter son tribut d'efforts à cette grande œuvre, placée, désormais, sous l'auguste patronage du chef de la chrétienté.

« Que les efforts et les sacrifices de nos populations, pour élever cette nouvelle église, soient considérés par votre grandeur comme une preuve de notre dévouement à la religion et de notre respect pour ses ministres. »

L'évêque a répondu en ces termes:

« Monsieur le maire,

« C'est avec une bien grande joie que je suis venu bénir les constructions dont vous avez si heureusement conçu la pensée et dont vous dirigez si activement l'exécution. L'église accepte comme des jours de fête de semblables solennités. Il est consolant pour elle, pour ses représentants, de compter sur le concours éclairé des pouvoirs publics; la présence du premier magistrat du département à cette fête religieuse nous en fournit un éclatant témoignage.

« C'est une belle œuvre, M. le maire, que de se dévouer à la réédification des monuments destinés à devenir la maison de Dieu. C'est une bien grande gloire que d'inscrire, comme vous l'avez fait, son nom sur la croix d'un temple nouveau. De tous les hommages rendus à Dieu, c'est là le plus méritoire, le plus sublime.

« Je vous remercie d'avoir consacré à cette noble mission, les efforts de votre haute intelligence et l'énergie de votre volonté. Recevez ici, ainsi que votre conseil municipal et tous les habitants de votre commune, mes publics remerciements.

« Il y a dans cet acte non-seulement une manifestation religieuse, mais encore la réalisation d'une grande pensée sociale. La religion ne préside-t-elle pas à tous les actes de la vie humaine?

« En vous instituant notre auxiliaire dans la belle œuvre que vous avez entreprise, M. le maire, vous avez tout à la fois donné une preuve bien touchante de votre piété et de votre dévouement aux intérêts religieux et sociaux qui vous sont confiés. »

Immédiatement après, Mgr l'évêque, suivi de son clergé, s'est avancé processionnellement vers le lieu où devait être posée la première pierre de l'église. Il y fut reçu par M. Mortreuil, architecte, assisté des entrepreneurs des tra-

(1) Dans le numéro 12 de ce mois, le *Moniteur Universel* rend compte d'une cérémonie qui a eu lieu dans l'arrondissement de Parthenay, commune de Vausseroux. Nous aurions désiré prendre l'initiative de cette publication que nous avons retardée pour qu'elle fût suivie de tous les détails, de tous les incidents qui se rapportent à cet événement. Nous sommes heureux aujourd'hui de pouvoir la rendre plus complète par la narration fidèle qu'a bien voulu nous communiquer l'un des honorables assistants à cette fête.



vaux. M. le préfet, accompagnant M<sup>re</sup> Guérineau, et suivi de tout son cortège, s'est rendu au même lieu pour tenir les cordons de la pierre. Alors a commencé la cérémonie religieuse de sa bénédiction. Au moment où elle fut descendue à la place qu'elle doit occuper, M. le maire n'a à haute voix l'inscription gravée sur une plaque de métal, destinée à y être scellée. Elle était ainsi conçue :

« En l'an 1847 et le 7 novembre, Pie IX étant souverain pontife et Louis-Philippe I<sup>er</sup>, roi des Français.

« A été posée et bénie, par les mains de Mgr Joseph-André Guilton, évêque de Poitiers, et en présence de M. de Saint-Georges, préfet du département, la première pierre de la présente église paroissiale de Vausseroux.

» A cette date étaient : maire, M. Joseph Guérinière; desservant, M. Narcisse Moutiers; trésorier de la fabrique, M. Joseph de Liniers. — M. Aristide Morteuil; architecte. »

Après l'accomplissement de ces diverses cérémonies, le cortège est revenu dans le même ordre vers l'autel, où la messe a été célébrée par Mgr l'évêque. — Un chœur de jeunes filles a chanté pendant l'office des fragments d'une messe en musique. Une quête au profit des nouvelles constructions a été faite par M<sup>re</sup> Guérineau, assistée de M. le comte de Liniers, trésorier de la fabrique.

Dès la messe achevée, Monseigneur de Poitiers s'est avancé au milieu de la foule, et, debout sur un des points éminents des fondations de la nouvelle église, il a adressé aux assistants une allocution pleine d'éloquence, dans laquelle il a glorifié en termes énergiques les efforts de la commune de Vausseroux, pour l'exécution des travaux entrepris.

C'était un magnifique et solennel spectacle que cette cérémonie s'accomplissant en présence du premier magistrat du département et des notabilités qui l'assistaient. Il est difficile d'exprimer les impressions diverses qu'a produites la parole du pieux évêque sur cette foule silencieuse et pleine de renouvellement.

A peine les cérémonies religieuses furent-elles terminées, que le cortège se rendit dans le même ordre vers le pont dont M. le Préfet devait poser la première pierre. Il y fut reçu ainsi que Monseigneur l'évêque et tout son clergé par M. Morteuil.

M. le maire lui adressa la parole en ces termes :

« Monsieur le préfet,

« Les bienfaits des voies de communication sont désormais tellement appréciés par nos populations agricoles, qu'elles acceptent avec un sentiment de profonde reconnaissance tous les travaux de vicinalité ordonnés par l'administration. Elles savent que c'est là, pour les contrées traversées, une source féconde de prospérité : que l'industrie, le commerce et l'agriculture en reçoivent une impulsion propre à assurer la richesse et l'avenir du pays.

« Le département des Deux-Sèvres, M. le préfet, a largement participé aux avantages de la législation nouvelle qui sera l'une des gloires d'un règne si fécond en grandes choses. Les nombreux travaux conçus et exécutés sous

voire administration révèlent tout à la fois la sagesse des mesures adoptées, votre ardeur pour le bien public, et votre dévouement de chaque jour pour la satisfaction des nombreux intérêts qui vous sont confiés.

« La faveur de votre présence dans cette double cérémonie, monsieur le préfet, devient pour les habitants de cette commune un nouveau témoignage de votre zèle à étudier les besoins du pays, et de votre empressement à accorder votre puissant concours à toutes les grandes entreprises d'utilité publique. Permettez-moi de vous exprimer en leur nom les sentiments de notre entière gratitude, ainsi qu'au digne prélat qui est venu s'associer à cette fête et bénir la pierre que vous allez poser. »

M. le préfet, en réponse à ces paroles, s'est exprimé en ces termes :

« Monseigneur, M. le maire, Messieurs,

» Au milieu des préoccupations incessantes, auxquelles se dévoue le fonctionnaire qui accepte la charge de veiller aux détails si nombreux, si divers, et souvent si arides, de l'administration de l'ensemble de tout un département et de celle, en particulier de chacune des localités qui le composent; parmi les soins ardu, et de tous les instants, nécessaires pour mettre tant d'intérêts en harmonie entre eux et avec les nombreux intérêts particuliers qui viennent s'y rattacher, un des plus doux encouragements qui soutienne l'administrateur dans sa tâche pénible, c'est assurément d'assister à la réalisation des projets qu'il a élaborés avec persévérance pour la satisfaction des besoins du pays et le développement de sa prospérité.

« C'est avec bonheur que je suis venu aujourd'hui de cette heureuse diversion, à de plus rudes travaux, à la bénédiction de la première pierre de l'église de Vausseroux, et à la première pierre d'un pont, qui lui-même inaugure une nouvelle voie de communication dans un pays où le besoin s'en fait le plus vivement sentir. Les cantons de Mazières et Menigoute, que l'état de leurs chemins avait toujours tenus comme isolés des contrées voisines, n'auront bientôt plus rien à leur envier. Entourés aujourd'hui de routes royales et stratégiques, ils se percent encore à l'intérieur, et dans toutes les directions importantes, de chemins de grande communication dont l'ensemble a été complété de Poitiers à Parthenay, par les nouveaux chemins de Poitiers à Fontenay.

Il n'est pas d'œuvre importante qui n'ait ses difficultés et ses lenteurs inévitables, mais si le bienfait de nouvelles voies de communication ne peut-être réalisé entièrement qu'à l'aide du temps, il n'en est pas moins assuré dès à présent aux cantons de Mazières et de Menigoute. Il ne dépendra pas de l'administration qu'ils n'en jouissent bientôt, et ses efforts seront activement secondés par M. le maire de Vausseroux, qui, comme administrateur de la commune et comme membre du conseil-général, et si bien secondé par M. le maire de Vastes, représentant du canton, a montré tout ce qu'on peut attendre de ses lumières et de son zèle si actif pour tout ce qui intéresse la contrée : la double cérémonie qui s'accomplit ici aujourd'hui en est la meilleure preuve.

» Tous, nous conserverons le souvenir de ce jour, où chacun de nous est heureux d'apporter

sa part de concours à la satisfaction des besoins religieux et civils de la contrée, et de seconder ainsi la pensée du gouvernement du roi qui, pour le bonheur de la France, préside à ses destinées. Je suis heureux de trouver ici l'occasion de me faire aussi votre interprète à tous, en remerciant le digne prélat placé à la tête de notre diocèse, d'avoir bien voulu ajouter par sa présence à tout ce qu'il y avait déjà de touchant dans cette réunion, et bénir l'édifice civil après avoir béni le temple dont ses soins paternels ont puissamment secondé la réédification. Le nom de Mgr l'évêque de Poitiers se trouve ainsi attaché à tout ce que cette solennité doit répandre parmi vous des bienfaits de la religion et de ceux de la civilisation : Je suis heureux de la part qu'il m'a été donné d'y prendre avec vous tous, Messieurs, pour le bien du pays, dont le bien-être et la prospérité sont le premier de mes vœux et l'objet de mes soins persévérants. »

Cette chaleureuse allocution, prononcée d'une voix forte et écoutée dans un profond silence, a été suivie de nombreuses marques d'approbation dans l'immense foule qui entourait M. le préfet. Elles ont dû être, pour ce magistrat, une preuve bien éloquentes des sentiments de reconnaissance qu'a provoqués, dans ces contrées du Bocage, sa paternelle administration.

Après la pose de la première pierre du pont et la bénédiction par Mgr l'évêque, les deux cortèges civil et religieux revinrent au château dans le même ordre qu'à leur départ. L'ensemble de ces diverses cérémonies avait duré près de trois heures et demie. Dès que Mgr l'évêque, suivi de son clergé, eût été reconduit dans ses appartements, M. le préfet passa en revue la garde nationale à laquelle M. le maire donna de chaleureux remerciements pour sa bonne tenue et son zèle à répondre à la convocation qui lui avait été faite. Ce fut là le dernier incident de la cérémonie officielle. Quelques instants après, M. Guérinière réunissait dans un dîner de quarante couverts, auquel assistaient Mgr Guilton et M. de Saint-Georges, et toutes les personnes honorables qui avaient bien voulu venir prendre part à cette fête solennelle. Par ses soins, la garde nationale et la gendarmerie étaient réunies à un banquet public, au bourg de Vausseroux, où l'ordre et la plus franche cordialité n'a cessé de régner.

Tel fut le dénouement de cette journée qui laissera de précieux et longs souvenirs dans toute la contrée. M. le maire de Vausseroux a dû éprouver une bien vive satisfaction pour les nombreuses marques de sympathie dont il a été l'objet. Les témoignages bien flatteurs qu'il a reçus, aussi bien pour sa cordiale hospitalité dans sa belle résidence du Theuil, que pour les heureuses et énergiques conceptions de ces grandes entreprises ont dû lui faire oublier les dégoûts et les ennuis que provoquent toujours autour des administrations l'initiative et la réalisation des travaux d'utilité publique.

La présence de Mgr Guilton et de M. de Saint-Georges a été pour toutes les populations qui se pressaient autour d'eux, l'occasion de manifestations bien unanimes de joie et d'enthousiasme pour les bienfaits d'un règne qui a créé dans ce pays tant de sources de prospérité et de richesse.

HENRI SCHMITT.

Niort. — MORISSET, imp.

\*Joseph Guérineau débute son mandat de Maire de Vausseroux en été 1842, il remplace Louis Pignon.

\*Joseph Guérineau n'apparaît plus sur les registres d'états civils à partir de 1857 et est remplacé par Pierre Moreau officiellement en avril 1860.

\*Joseph Guérineau résidait dans le Château du Theuil.

Sa signature : 

Archives 79



Château du Theuil

Nous remercions  
Mr Dallet Jean-Michel,  
ancien instituteur  
de Vausseroux,  
de nous faire découvrir  
une partie d'histoire  
de notre commune  
(extrait :  
Le Mémorial de l'Ouest  
novembre 1847.  
Cérémonie du dimanche  
7 novembre 1847)